



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Délibération n°2023-55– Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2024

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le dimanche 17 décembre 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Eric MORISSET donne pouvoir à M. PAIN, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Mme PERDRIJAT, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Pascal NAWROCKI		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances du jeudi 13 décembre 2023 ;

Sur présentation du rapport par M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article unique : fixe les tarifs municipaux pour l'année 2024 comme suit :

Photocopie	A4 noir et blanc	0,25 €
	A4 recto-verso noir et blanc	0,40 €
	A4 couleur	0,60 €
	A4 couleur recto-verso	1,20 €
	Tarifs A3	Tarifs A3 = 2 x tarifs A4
	Photocopie par 10	- 30% du prix unitaire
	10 enveloppes "Vauhallan"	2,60 €

PLU	Tirage PLU	110 €
------------	------------	-------

Cimetière	Concession 50 ans	960,00 €
	Concession 30 ans	540,00 €

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20231221-2023-55-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

	Taxe de dispersion	83,00 €
	Colombarium 15 ans	730,00 €
	Colombarium 30 ans	1 220,00 €

Bibliothèque	Droit d'inscription Bibliothèque	15,00 €
	Indemnité de retard par livre, support multimédia ou jeux / semaine (à partir du 3ème avis)	1,00 €
	Catégorie 1 - perdu ou non rendu : Livres format poche (jeunesse/adultes)	8,00 €
	Catégorie 2 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en jeunesse (Albums, BD, documentaires), CD simple, Jeux petit format (jeux cartes...)	12,00 €
	Catégorie 3 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en adultes / ados, CD double	20,00 €
	Catégorie 4 - perdu ou non rendu : jeux	Valeur d'achat
	Catégorie 5 - perdu ou non rendu : DVD et beaux livres	30,00 €

Manifestations	Tarif A	5,00 €
	Tarif B	7,00 €
	Tarif C	10,00 €
	Tarif D	12,00 €
	Tarif E	15,00 €
	Tarif F	20,00 €
	Tarif G	25,00 €
	Tarif H	30,00 €
	Tarif I	40,00 €
	Tarif J	50,00 €
	Tarif K	100,00 €
	Tarif L	200,00 €

Publication dans magazine	Format 1 (1/8 page)	100,00 €
	Format 2 (1/4 page)	175,00 €
	Format 3 (1/2 page)	330,00 €
	Format 4 (pleine page)	500,00 €

Jardins Partagé	Location d'une parcelle 30m2 / an	55,00 €
	Location 1/2 parcelle 15m2 / an	33,00 €
	Tarif extérieur Location parcelle 30m2 / an	65,00 €
	Tarif extérieur Location 1/2 parcelle 15m2 / an	38,00 €

Salle Polyvalente	Cautions	500,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	600,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	700,00 €
	Cautions	300,00 €

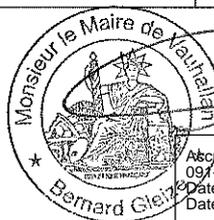
Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20231221-2023-55-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Salle des Jeunes	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	150,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	200,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
La Passerelle	Cauton	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
Salle Geneviève Gallois	Cauton	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €

Pour les locations des salles, les règles suivantes sont applicables :

- Une caution de 35€ est demandée pour la clef correspondante. Cette caution sera encaissée en cas de perte.
- Gratuité pour les associations Vauhallanaises.
- Tarif différencié pour les habitants de Vauhallan et les extérieurs à la commune.
- Arrhes dues à la réservation. (30% du tarif de location)
- Arrhes de réservation encaissées si annulation moins d'un mois avant la date bloquée.
- Paiement total dû au moment de la récupération des clés de la salle

Occupation domaine public	Permission journalière entre 10 et 30 m ²	59,00 €
	Forfait mensuel pour les commerces ambulants entre 10 et 30 m ²	200,00 €
	Permission journalière < 10m ²	13,50 €
	Terrasse fermée ou couvertes an/m2	67,50 €
	Terrasse ouverte mois/m2	5,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si déclaration préalable	11,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si pas de déclaration préalable	50,00 €
	Clôtures, palissades de chantier, échafaudage par ml / semaine	11,00 €



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20231221-2023-55-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20231221-2023-55-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023